



Association Syndicale Nationale des Chirurgiens Dentistes

Concernés par la retraite

(Loi du 21 mars 1884 et Titre 1 du Livre 4 du Code du Travail)

Boîte Postale :

Association Syndicale Nationale des Chirurgiens-Dentistes Concernés par la Retraite

Boîte Postale 41, 13376 Marseille cedex 12

Site internet : <http://asn-cdcr.com>

L'ASN-CDCR est membre de la CNRPL* et de L'UFR-CFR**

Président Régional : JP. TROTEBAS

Tel : 04.91.41.46.48 ou 06.85.72.29.95

RENOUVELLEMENT D'ADHESION Section Régionale PACA

Le simple renouvellement d'adhésion se fait par tacite reconduction. La demande d'adhésion ci-après n'est à remplir que si des changements de vos coordonnées sont intervenus.

DEMANDE D'ADHESION (unique ou par couple)

Je (nous) soussigné (s),

Nom, Prénom..... Praticien actif Praticien retraité
Praticien en cumul emploi-retraite

Prénom du Conjoint (en vie) :.....

(Le couple, avec une seule cotisation et un seul diplôme, représente deux adhérents)

Pour les Consœurs adhérentes mariées, Nom de jeune fille :.....

Adresse :

Code postal... Ville :.....

N° de Téléphone : Fax :

E-mail :

demande ou demandons mon (notre) adhésion comme membre de **l'Association Syndicale Nationale des Chirurgiens Dentistes Concernés par la Retraite**, en accord avec l'article 4 des statuts.

Signature du demandeur : signature du Conjoint

BULLETIN DE COTISATION 2018

Retourner cet appel de cotisation accompagné du chèque correspondant, libellé exclusivement au nom de l'ASN / CDCR au Trésorier National :

Dr Xavier MINGASSON 83 Ter Avenue de la FIGONNE 13012 MARSEILLE 04.91.87.03.38

Cette cotisation étant déductible fiscalement, vous recevrez un reçu avant la fin de l'année pour votre déclaration d'impôts.

Merci de remplir les renseignements suivants :

Nouvelle Adhésion

Adhésion unique : Homme ou Femme Chirurgien-Dentiste

Cotisation : 62 €

Veuf ou Veuve non Chirurgien-Dentiste

Cotisation : 42 €

Cotisation réduite (petite retraite)

Cotisation : 42 €

Adhésion Couple : deux adhérents dont un Chir-Dentiste

Cotisation : 62 €

deux adhérents Chir-Dentistes

Cotisation : 62 €

RENSEIGNEMENTS DIVERS (facultatifs mais utiles) :

Date de naissance de l'adhérent (e).....conjoint (e).....

Année de diplôme de l'adhérent..... adhérente

Le nouvel adhérent souhaite t'il avoir des responsabilités au sein de l'organisation ? :

CNRPL*=Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales.

CFR / UFR ** = Confédération Française des Retraités/ Union Française des retraités.

**En rajoutant 5 € au montant de votre cotisation vous recevrez :
le COURRIER DES RETRAITES**